



COMMUNIQUE DE PRESSE

16 mars 2023

Vers une agriculture plus sobre en eau et moins polluante

Dans un contexte d'accélération du changement climatique et d'exigences du retour au bon état des eaux d'ici 2027, le monde agricole doit accélérer sa mue pour relever le défi d'une agriculture plus sobre en eau et moins polluante, tout en garantissant la souveraineté alimentaire du pays. Le défi est important mais des solutions techniques existent et sont déjà mises en œuvre : maintien de l'eau dans les sols, pilotage et efficacité des systèmes d'irrigation, choix de variétés plus résistantes mais aussi de cultures économes en eau... Ces démarches doivent être amplifiées et associées à la mise en place de filières agricoles viables économiquement et durables. L'agence de l'eau accompagne cette transition agro-écologique. Elle a déjà apporté 237 millions d'euros d'aides aux agriculteurs des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse entre 2019 et 2022. Pour accélérer la dynamique, elle a réuni les 9 et 16 mars à Mâcon et Avignon plus de 350 personnes issues pour la plupart du monde agricole et des collectivités, afin de réfléchir collectivement aux outils et aux innovations pour construire l'agriculture de demain.

La sécheresse de l'été et à présent la sécheresse hivernale inédite faisant craindre une situation printanière et estivale tendue illustrent l'accélération du changement climatique. La production agricole est d'autant plus fragilisée que les systèmes de culture sont fortement dépendants de la disponibilité en eau. A l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, les volumes d'eau les plus importants sont utilisés pour l'irrigation agricole avec 49 % des prélèvements dans le milieu naturel, suivis par ceux destinés à l'eau potable, puis aux activités industrielles. Dans un contexte où les ressources diminuent et où la concurrence entre les usages de la ressource s'amplifie, le modèle agricole est ré-interrogé avec l'objectif de « tout faire pour produire avec moins d'eau ».

Parallèlement aux enjeux de tensions sur la ressource en eau, les exigences sur la qualité de l'eau nécessitent aussi un changement des pratiques agricoles. Des exigences qui s'amplifient avec notamment la transposition en droit français de la directive européenne sur l'eau potable qui fixe de nouvelles règles pour protéger la santé humaine des risques de contamination des eaux. D'autre part, l'échéance du retour au bon état des eaux fixée à 2027 par la directive cadre sur l'eau se rapproche alors que 48 % des rivières du bassin sont encore polluées par les pesticides. La transition des systèmes agricoles vers des pratiques moins polluantes pour la ressource en eau est d'autant plus nécessaire que les effets du changement climatique accroissent l'impact des pollutions du fait de leur moindre dilution lorsque les rivières et les nappes manquent d'eau. La mise en place de filières agricoles viables économiquement et durables du point de vue environnemental est une solution efficace pour faire évoluer les pratiques.

- [237 M€ d'aides de l'agence de l'eau à l'agriculture](#)

L'agence de l'eau est partenaire du monde agricole, et accompagne la transition agro-écologique grâce à son soutien aux économies d'eau (65 projets de territoire pour la gestion de l'eau, PTGE, sont engagés sur le bassin Rhône-Méditerranée), aux plans d'actions sur les aires d'alimentation de captages ou au

déploiement expérimental de paiements pour services environnementaux (PSE). L'engagement de 21 collectivités porteuses d'un dispositif PSE permet de rémunérer 754 agriculteurs pour 68 000 hectares de surfaces agricoles utiles.

L'agence a également lancé un appel à manifestation d'intérêt de 1,5 M€ pour soutenir l'émergence de filières à bas niveau d'intrants et sobres en eau.

L'agence de l'eau finance aussi l'innovation et l'expérimentation. Un nouvel [appel à manifestation d'intérêt « Eau et climat : agir plus vite, plus fort sur les territoires »](#), doté d'une enveloppe de 10 M€, peut apporter jusqu'à 70 % d'aides aux projets innovants d'adaptation au changement climatique.

En outre, **10 marathons de la biodiversité** ont été lancés depuis 2021, permettant d'aider les agriculteurs à planter des haies et créer des mares indispensables à la biodiversité.

Entre 2019 et 2022, l'agence de l'eau a au total apporté 237 millions d'euros d'aides aux agriculteurs dont **187 M€ pour la reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité** et **50 M€ pour améliorer la gestion de la ressource** dont 34 M€ pour les économies d'eau (via la modernisation des réseaux d'eau et la mise en place de matériel d'irrigation plus performants), et 6 M€ pour des projets de substitution de l'eau identifiés dans les projets de territoire pour la gestion de l'eau, soit 26 ouvrages financés pour 1,64 million de m³ d'eau substitués.

Si l'agriculture est le premier préleveur d'eau, elle est aussi le 1^{er} contributeur d'économies d'eau avec 21 millions de m³ d'eau économisés par an à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, essentiellement dans le sud du bassin.

Ces investissements ont permis d'impulser ou de conforter des changements de pratiques favorables à la ressource en eau. Ils illustrent la capacité du monde agricole et de l'agence de l'eau à être partenaires et complémentaires dans les actions menées.

« La transition vers une agriculture plus durable focalise les réflexions et dans son prochain programme d'intervention 2024-2029, l'agence de l'eau doit déterminer comment accompagner le plus efficacement possible cette mutation, indique Laurent ROY, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Le défi qui attend le monde agricole est immense, mais les solutions existent et l'agence de l'eau sera à ses côtés pour le relever, aussi bien pour faire évoluer les pratiques en lien avec la qualité et la disponibilité de l'eau que pour impulser des projets de nouvelles filières à bas niveau d'intrants, ou soutenir les avancées de l'agroforesterie ».

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, elle a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses, préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Valérie Santini / 06 33 03 76 24 / valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com

Quentin Péchoux / 06 65 48 67 77 / quentin@plus2sens.com